

Modalités d'admission : Magistère DJCE Montpellier

Par **Shoxy34**, le **07/12/2017** à **22:44**

Bonsoir à tous,

J'aimerais connaître les modalités d'admission au magistère DJCE de Montpellier. Quelle moyenne dois-je avoir en droit des obligations pour espérer postuler ? Quelle moyenne générale est attendu ?

Dois-je réellement favoriser le droit des obligations au détriment d'autres matières ?

Cordialement,

Par **Xdrv**, le **07/12/2017** à **23:32**

Bonsoir, pour intégrer ce genre de formation il ne faut exclure aucune matière tout en ayant une bonne note dans la matière principale, en l'occurrence le droit des obligations. Si vous avez 18 en droit des obligations et 3 dans les autres matières ça ne passera pas, de même si vous avez 10 partout.

Il ne faut surtout pas sous-estimer les notes de TD ! Cela traduit votre investissement, votre travail et cela compte beaucoup. Malheureusement bien souvent on ne comprend cela qu'en master.

Pour Montpellier il me semble qu'il ne faut pas avoir été au rattrapage en L1 et L2.

Partez du principe qu'une candidature ne vous engage à rien et même si vous n'avez pas un dossier excellent il faut toujours tenter le coup. Je connais beaucoup d'étudiants qui ont été pris en DJCE et autres M2 très sélectifs alors qu'ils n'avaient pas un dossier universitaire brillant